



Conseil exécutif 2022-2023
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #5 - Hiver 2023
Mercredi le 8 février 2023
Université de Sherbrooke - A8-248

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Émilie Bélanger
Matis Rousseau
Émilien Boudreau
Émile Parent-Simard
Audrina Minville
Rose Beauséjour
Louis Dupéré
Justine Plesant
Frédérique Garant
Alice Lavoie

Observateur.rices:

Samuel Fecteau

1. **Ouverture de la séance**
Émilie Bélanger déclare l'ouverture de la séance à 16h10.

2. **Désignation du praesidium**
Émile Parent-Simard propose Émilie Bélanger à la présidence et Matis Rousseau et Louis Dupéré au secrétariat.
Émilien Boudreau appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

**Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Audrina Minville appuie.**

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 1er février 2023.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

7. **Dossiers internes**

7.1. **Retour sur la rencontre facultaire du 17 janvier (mots-clefs)**

Émile Parent-Simard : La fac nous a demandé de trouver des mots clés. Avez-vous des idées?

Frédérique Garant : Entraide, ambiance

Émilien Boudreau propose l'ouverture d'une plénière.

Frédérique Garant appuie

Entraide

Ambiance

Ambition

Amical

Audacieux

Expérience

Pratique

Convivial

Carrière

Unique

Universel

Études

Inclusivité

trouver sa place

Identité

Cool

Solidarité

Intersectionnalité

Harmonie

U : Unicité
D : Dynamisme
S : Solidarité

Sorti de la plénière à 16h25

Rose Beauséjour propose de soumettre les mots Unique, Dynamisme et Solidaire à la Faculté, en lien avec leur quête identitaire.

Émilien Boudreault appuie

AU

7.2. Rappel du rôle et des responsabilités d'un exécutant

Émilie Bélanger : Les dernières semaines ont été bien intenses. Juste faire attention d'arriver à l'heure et s'assurer de bien remplir nos tâches de postes. D'ailleurs les transitions s'en viennent, juste s'assurer de reposer un œil sur les cahiers de transition. Je seconde ce que Émile s'apprête à dire.

Émile Parent-Simard : Je pense m'être exprimé assez clairement il y a deux semaines. Ça revient à dire que le local du CE, ça ne me dérange pas qu'on y ait du fun, mais je pense que les rencontres du CE doivent être plus professionnelles. Je pense aussi que la question préalable ne devrait pas être demandé trop rapidement, seulement pour qu'une rencontre dure moins longtemps. On est là pour superviser les comités, c'est notre travail de prendre le temps de faire ça.

Justine Plesant : C'est important de dire que la prochaine fois c'est pas l'idéal de passer par la conversation du CE. La façon aussi de le dire, que ce soit plus cordial et agréable pour ne pas créer une ambiance aussi tendue.

Audrina Minville : Je seconde ce que Émile a dit, mais quand il y a des problèmes c'est important de les régler mais des fois on tourne vraiment autour du pot. Souvent ce sont des problèmes qui concernent juste 2 exécutants et le reste on est aux abords. Il y a moyen de rendre les discussions plus efficaces.

Frédérique Garant : J'aimerais rappeler qu'avec Fecteau on a passé une résolution pour que les CE soient moins formelles, pour que ce soit cool pour tout le monde. Sam nous l'a bien présenté, et on s'était entendu là-dessus. Je suis d'accord qu'il faut conserver un minimum de respect, mais je pense que la question préalable peut être demandée à n'importe quel moment, et si elle passe c'est que c'est l'intention du CE.

Émilie Bélanger : En mon sens on est rendu avec plus de lousse sur le bilatéral. Il faut tout de même garder un certain décorum. Ce qu'Émile cherchait plus à dire c'était vraiment prendre le temps de régler les problèmes malgré qu'on soit parfois plus fatigué.

Émile Parent-Simard : Ce n'est pas une question de forme, mais de fond. La procédure ne m'intéresse pas, ce que je veux c'est que les problèmes qui nécessitent d'être réglés le soient. Cependant, je crois que la question préalable ne devrait pas être posée trop rapidement. Si on pile sur la procédure pour nous permettre d'éviter de régler le problème, ça me fâche.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

9.1. Demande de subvention - événement Runnymede

[W](#) Demande de subvention 2022-2023 - Événement Runnymede du 10 février 20...

Émilien Boudreau et Émilie Bélanger déclarent leur conflit d'intérêt.

Émilien Boudreau: Je déclare mon conflit d'intérêt. On présente aujourd'hui une demande de subvention pour l'événement de vendredi. L'événement est une discussion qui porte sur la discrimination positive avec des professeurs invités. C'est un événement d'une durée d'environ 1h à 1h30. À date on s'enlignait pour un bon taux de participation. La demande de subvention est vraiment pour des beignes et du café, le reste de nos coûts sont déjà tous couverts.

Émilie Bélanger : On fait la demande car on a pas le droit d'aller chercher des commandites de cabinets.

Émile Parent-Simard : Par curiosité, leurs propres événements, ils les financent comment?

Émilien Boudreau : Ce sont des chapitres. Nous sommes le chapitre de l'Université de Sherbrooke, mais normalement, ce sont plusieurs types d'événement. C'est une organisation pancanadienne. LexisNexis finance beaucoup de leurs revenus. Ils organisent des panels avec des juges. C'est pour inciter les étudiants à débattre d'enjeux constitutionnels qui ont un impact dans la société.

Frédérique Garant propose d'accorder le montant de 200\$ tel que demandé dans le formulaire de demande de subvention.

Justine Pleasant appuie.

AU

9.2. Demande de subvention - concours de négociation national canadien

[D](#) Demande de subvention CNNC - Conseil exécutif.pdf

[W](#) ANNEXE 1 - Description de l'activité CNNC.docx

[D](#) ANNEXE 2 - Budget-Concours-de-négociation-1.pdf

Émilien Boudreau : Valérien nous a présenté une demande de subvention pour le concours de CNNC de 499\$. C'est possible que le fond d'initiative de la FEUS leur donne l'entièreté du montant. Je pense qu'on devrait attendre qu'ils aient une demande des autres sources, et s'il leur manque de l'argent, on pourrait leur accorder.

Aussi, il n'y a rien qui les empêche de faire l'activité et de présenter une demande par la suite.

Frédérique Garant: Est-il possible de s'entendre d'Avance à savoir s'ils vont chercher le montant total. (Jusqu'à concurrence)

Émilien Boudreau : Je ne sais pas si ça crée un bon précédent. Il faudrait approcher ça selon le budget global.

Matis Rousseau : Pour la question précédente, je crois qu'on est correct. C'est une situation de demande et pas plusieurs en même temps. Je ne crois pas que le prochain CE de l'an prochain va sentir cette pression. Par rapport à accorder le montant post concours, à un certain point le résultat du participant affecte l'attribution monétaire. Si possible je suis pour donner l'argent avant.

Rose Beauséjour : Pas d'accord avec Matis. C'est un budget qui prévoit des dépenses variables (prix du gaz, nourriture, etc.). On donne peut-être plus sans savoir si on accorde a priori. J'irais donc plus dans la mentalité de remboursement a posteriori. Par exemple, aux Law Games on a demandé de l'argent pour les dépenses imprévues après le fait.

Émile Parent-Simard : Je rejoins Émilien sur le point de le laisser d'abord aller tenter de trouver d'autres sources de financement d'abord. Je suis très ouvert après ça à voir combien on pourrait donner. Mais promettre de couvrir le reste, ce n'est selon moi pas une bonne solution, car ça l'incite à ne pas aller chercher d'autres sources de financement.

Samuel Fecteau : Pour ce qui est de faire les recherches, elles sont en simultanées en ce moment. La demande au fond d'appui et les demandes de commandites sont déjà envoyées/en traitement. Dans tous les cas, dans 2 semaines c'est les intras. Donc c'est soit cette semaine ou la semaine prochaine, ou probablement qu'on aura pas encore la décision du fond d'appui. Je peux attester que Valérian a fait les démarches nécessaires pour que tout soit en bonne et due forme. Ce n'est pas un concours qui est une initiative personnelle. C'est parrainé par la faculté, éventuellement ça va pouvoir amener des crédits universitaires et supporté par la professeure Laurence Marquis. On a l'engagement du Vice-doyen Simon Roy qui a octroyé un montant à ce niveau. Finalement pour le remboursement des dépenses, la grille tarifaire a été basée sur les directives de remboursement de déplacement de l'université de Sherbrooke, ce qui enlève l'arbitraire du processus. Les chiffres sont donc très probablement proche du montant réel. Il est tout de même possible de passer par la solution de Émilien. Pour le moment du déploiement du budget, ça peut être supporté en partie du moment que soit avant ou après le concours on a l'occasion de supporter les fonds.

Émilien Boudreau : Petites précisions : Pas d'accord avec Matis au niveau du précédent, ça peut rendre notre tâche difficile par la suite. En ce moment on a d'autres demandes pour des concours donc c'est à garder en tête. Ça me rend un peu inconfortable d'accorder les montants tout de suite sans avoir une meilleure idée des coûts du concours. Je ne crois pas que ça soit déraisonnable de rembourser a

posteriori. Surtout que plusieurs concours fonctionnent déjà de cette façon. Accorder un montant maintenant équivaut à payer le montant à 100%, ce qui crée un précédent pour les autres concours.

Frédérique Garant propose qu'on accorde le montant demandé, soit 499.99\$, en cas où les demandes de subventions à d'autres fonds déjà formulées ne couvrent pas en totalité les frais déboursés afin de participer à l'événement.

Matis Rousseau appuie.

Rose Beauséjour : Comme Émilien l'a dit, je ne suis pas totalement d'accord pour couvrir la totalité des frais. J'invite à battre la proposition.

Émile Parent-Simard : Il faut rappeler que c'est une très belle initiative, mais quand même une initiative personnelle. Il est normal que les participants à ce genre d'activité assument une partie des coûts engendrés. Je ne crois pas que le fait de ne pas obtenir dès maintenant de financement les retiennent de participer. Nous pourrions attendre qu'ils nous reviennent avec leurs factures, et alors décider. Je suis à l'aise d'accorder le financement avant, mais je pense que ça vaut quand même la peine d'attendre la semaine prochaine avant de décider.

Samuel Fecteau : Quel est le % que le participant devrait assumer par lui-même? De plus, ce que je comprends, c'est que certains préféreraient de dire que nous sommes un fond subsidiaire, si on juge que le manque est important en ce moment on évaluera la situation en temps et lieu.

Rose Beauséjour : Mon point n'est pas à ce niveau-là.

Matis Rousseau : Juste pour que ça soit clair, il manque encore la demande de fonds et les commanditaires (leurs réponses). Je peux quasiment confirmer qu'ils n'auront pas de commandites à ce niveau là. (cabinets). Aussi, même s'ils ont des commandites, la proposition de Frédérique inclut déjà cette option.

Le vote est demandé.

A : 3

P : 2

C : 5

La proposition est rejetée

Le point est mis en dépôt.

10. Dossiers académiques

10.1. Rencontre statutaire avec Simon Roy

Justine Plesant : Il va y avoir un sondage sur les cours optionnelles, donc je vous invite à le remplir. Faites de la pub pour inciter les gens à le remplir. Si je peux vous

donner un conseil, c'est de faire un choix selon vos intérêts et non seulement les examens du barreau. Aussi, il y a eu beaucoup de critiques sur les cours communs du bac. Fiscal risque d'être remplacé par un pré-barreau, comme sûreté. Pour la remise des notes, on attend un moment plus opportun pour faire le sondage. Pour que ça passe, il faut que ce soit une grande majorité qui soient d'accord avec le changement.

Rose Beauséjour : Je ne suis pas certaine de comprendre le point de l'intérêt personnel au-delà des cours pré-barreau. Dans tous les cas, le monde va vouloir choisir les pré-barreau.

Justine Plesant : C'est pour regarder l'intérêt pour les cours comme philosophie du droit et de voir le pouls pour les autres cours que autre que les pré-barreau.

Émilien Boudreau : Pourquoi est-ce que la Faculté met les pré-barreau sur la liste si de toute façon ils seront maintenus?

Justine Plesant : Le sondage sera fait en catégorie afin qu'il prévoie le nombre de groupes à faire.

11. Dossiers des activités étudiantes

12. Dossiers communication

12.1. Surplus bonbons - Quoi faire?

Audrina Minville : Le père d'une de mes amies en première année travaille chez Mondoux (les bonbons) et ils ont un surplus de bonbons. Elle m'a texté pour le donner à l'AGED, donc je voulais juste vous input là dessus. J'avais pensé que puisque les examens approchent, on aurait pu faire des sacs de bonbons individuels et en distribuer pendant la semaine (tout dépendant de la quantité). Si vous avez d'autres idées, partagez les, mais pas de quoi de trop compliqué et qui prend du temps, car les examens arrivent bientôt et nous n'avons pas le temps pour ça.

Émilien : On pourrait préparer les sacs durant la permanence.

Audrina : Semaine prochaine durant les permanences !

13. Dossiers professionnels

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

15. Dossiers premières année

16. Varia

Date prochaine rencontre avec Martine (Mars)
Contacter l'organisme Respect pour politique VACS

17. **Fermeture de la séance**
La séance est levée à 17h14